

**Statement of the Chairman**  
**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**5 March 2021**

**Addressing the deteriorating conditions and limited capacity of the conference services  
facilities at the United Nations Office at Nairobi**

*(ACABQ report: A/75/7/Add.37 ; related report: A/75/716)*

Mr Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report (A/75/7/Add.37) on addressing the deteriorating conditions and limited capacity of the conference services facilities at the United Nations Office at Nairobi.

With respect to the needs assessment, the conferencing capacity and the potential market for the United Nations Office at Nairobi conference facilities, the Committee considers that innovative solutions, and competitive cost-reimbursement services need to be taken into consideration, in the elaboration of the project in order to encourage a renewed use of the facilities for events and activities, including those of the Multilateral Environmental Agreements. The Committee also considers that the full impact of the pandemic on United Nations conferencing services is as yet to be determined and trusts that further analysis will be provided regarding the impact, including the challenges, lessons learned and related opportunities, such as those experienced in other duty stations. The Committee also trusts that full details regarding the environmental impact of each option will be provided, as well as the use of local knowledge, local materials, capacity and expertise.

In terms of the options for addressing the conditions of the existing facilities, the Committee is of the view that the needs assessment should be further refined and that options to

determine the expected future number of participants should take into consideration the adequate capacity and safe, secure and functional accessibility while also ensuring a good rate of utilization of the UNON conferencing facility. A comprehensive project assessment would, therefore, present all applicable elements, including estimates of the required resources, anticipated rental income including an assessment of potential market interest, revenue estimates, and capacity and sustainability considerations, as well as explore further the various funding modalities as part of the cost estimates and project assessment.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**  
**du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**Le 5 mars 2021**

**Mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations  
de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.37 ; rapport correspondant du Secrétaire  
général : A/75/716)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif (A/75/7/Add.37) concernant les mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

En ce qui concerne l'évaluation des besoins, les capacités en matière de conférence et le marché potentiel qui s'offre aux installations de conférence de l'Office, le Comité consultatif estime qu'il convient d'envisager, dans l'élaboration du projet, la mise en œuvre de solutions novatrices et la fourniture de services concurrentiels moyennant remboursement des coûts dans le but de favoriser l'organisation renouvelée de manifestations et d'activités dans les installations, notamment celles prévues dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement. Le Comité considère également que l'ampleur des répercussions que la pandémie aura sur les services de conférence des Nations Unies reste à déterminer et espère qu'une analyse approfondie sera fournie à ce sujet, notamment sur les difficultés rencontrées, les enseignements tirés et les occasions à saisir, comme dans les autres centres de conférence. Il compte également que des informations complètes seront données sur les incidences environnementales de chaque option ainsi que sur le recours aux connaissances, matériaux, capacités et savoir-faire locaux.

En ce qui concerne les options proposées pour remédier à la détérioration des installations existantes, le Comité consultatif estime que l'évaluation des besoins devrait être affinée et que les options visant à déterminer le nombre prévu de participants à l'avenir devraient tenir compte de l'adéquation des capacités, garantir une accessibilité fonctionnelle dans des conditions de sûreté et de sécurité et assurer un bon taux d'utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Une évaluation complète du projet devrait en conséquence comprendre tous les éléments applicables, notamment l'estimation des ressources nécessaires, l'estimation des revenus locatifs ainsi que l'évaluation de l'intérêt potentiel du marché, l'estimation des revenus, les considérations de capacité et de durabilité, et approfondir l'étude des diverses modalités de financement dans le cadre de l'estimation des coûts et de l'évaluation du projet.

Monsieur le Président, je vous remercie.